

Echos de Modave

Commune de Modave



Janvier 2015 / n° 34



Il apparait que certains habitants n'ont pas reçu le bulletin communal de décembre 2014. Nous vous informons que des exemplaires sont disponibles au bureau de la population à l'administration communale.

La Poste vous prie de bien vouloir l'excuser pour ce désagrément.

Plus de soucis pour occuper vos enfants durant les congés scolaires 😊

Chers parents,

Nous sommes heureux de pouvoir vous annoncer **les dates des stages pour toute l'année 2015.**

- CARNAVAL : du 16 au 20 février
- PÂQUES : du 7 au 10 avril et du 13 au 17 avril
- ÉTÉ : du 6 au 10 juillet et du 13 au 17 juillet
du 17 au 21 août et du 24 au 28 août
- TOUSSAINT : du 2 au 6 novembre (uniquement de 2,5 ans à 5 ans)



NOUVEAU : PERMANENCES DU COLLEGE

A partir du 1^{er} février, les membres du Collège se tiendront à votre disposition les 2^{èmes} et 4^{èmes} lundis de chaque mois, dans les locaux de l'administration communale, de 18h30 à 19h30.



Stages de carnaval du 16 au 20 février.

Garderie de 7h30 à 9h00 et de 16h00 à 17h30.

Animations de 9h00 à 16h00.

Stages psychomotricité et multisports : encadrement par des professionnels, au Complexe sportif, rue Surroyseux à Vierset-Barse.

Stage 2,5 ans - 6 ans : psychomotricité /vélo

Stage 7 ans - 12 ans : multisports / rollers (le moniteur peut en fournir)

Prix : 55 € (50 € pour le 2^{ème} et 45 € pour le 3^{ème} d'une même famille)

Comprend l'inscription au stage, les garderies, les assurances.

Prévoir son repas, ses collations et son vélo ou ses rollers.

Infos et inscriptions : Roland Baroni 0477/46 97 89 ou roland.baroni@gmail.com

Paiement sur place le 1^{er} jour de stage.

Stage découverte en collaboration avec le collectif Kéfaré

Les enfants choisiront parmi les activités proposées par les animateurs, celles qui répondent à leurs attentes : jeux de société, stop motion, jonglerie, monocycle, street art, photographie,

Stage 8 ans - 12 ans et + : 8 places. Rendez-vous au Complexe sportif ; les déplacements seront assurés par l'animateur (avec un véhicule communal).

Prix : 25 € comprend l'inscription au stage, les garderies, les assurances et les repas de midi. Les repas seront préparés sur place avec les participants.

Infos et inscriptions : François Perniaux 0478/98 14 93 ou jeunesse@modave.be

Paiement sur place le 1^{er} jour de stage.



Appel à témoins

Inventaire des phénomènes karstiques dans le bassin du Hoyoux

Le terme « karstique » désigne les phénomènes naturels liés à la dissolution du calcaire par l'eau; cela concerne bien sûr les grottes et les abris sous roche, mais aussi la formation de dépressions, d'effondrements, ou encore les circulations d'eaux souterraines dans les massifs calcaires.

Vous avez connaissance d'un site particulier ?

Vous avez observé un effondrement dans un champ, la perte d'un ruisseau au fond de votre propriété, une faille dans une tranchée ... ?

Réclamez le formulaire au service urbanisme à l'administration communale ou téléchargez-le sur le site <http://www.modave.be/ma-commune/services-communaux/urbanisme/554-atlas-du-karst> .

Vous pouvez transmettre ces informations au Contrat de Rivière, Chemin de Sandron, 1A à 4570 Marchin ou hoyoux@meuseaval.be jusqu'au **30 septembre**.

Les membres du Conseil Consultatif Communal des Aînés vous invitent :



à fêter la chandeleur le dimanche 1^{er} février, à partir de 14h,
à la salle « Bois Rosine » à Strée. **Après-midi ouverte à tous** : enfants, parents,
grands-parents. **Crêpes et café offerts**. Autres boissons disponibles à prix
démocratique. Vous n'êtes pas encore inscrit ? Téléphoner à Nelly 085/51 40 21.

à une conférence le jeudi 5 mars, à 14h, à la salle « Les Echos du
Hoyoux » à Modave. Un notaire vous parlera de **testament, donations, viager,**
droits de succession, ...

Conférence ouverte à tous.

Vous n'avez pas de moyen de locomotion ?

Appelez Nelly Lebeau 085/51 40 21 ou Suzanne De la Haye 0472/73 61 35.

à la visite de 2 expositions aux Territoires de la mémoire
le mercredi 25 mars, de 9h à ± 17h, à la Cité Miroir à Liège.

- **Plus jamais ça**
- **Art dégénéré selon Hitler**

Prix ? 28 euros par personne

Comprend : le transport aller/retour en car
 l'entrée aux 2 expositions
 la visite guidée
 le repas de midi (1 plat) hors boissons

Inscription pour le 25 février auprès de Suzanne De la Haye 0472/73 61 35.

Votre réservation sera effective dès réception du paiement sur le compte de
l'administration communale BE53 0910 0043 8953, en communication :
CCCA Liège le 25 mars.

Ne tardez pas à vous inscrire, les places sont limitées !

Les modalités pratiques vous parviendront quelques jours avant la visite.

« Ensemble pour une commune propre » - interview d'Alex



1) Pourriez-vous vous présenter en quelques mots et nous expliquer votre travail?

Je m'appelle Alexander Brijs. Mon travail consiste à nettoyer la nature. Je le fais à raison de 45h/mois et avec cœur car j'aime la nature et je marche volontiers.

2) En moyenne, quelle quantité de déchets ramassez-vous en une journée ?

Cela est très difficile à quantifier. En effet les gros déchets, comme les cannettes et les bouteilles, sont beaucoup plus vite ramassés que les petites crasses du genre papier d'emballages de bonbons et les capsules. **La moyenne tourne autour de 9 sacs de 60L par jour.**

3) Quels sont les endroits qui posent le plus problème dans la commune ?

Les rues les plus **dangereuses** sont la rue Saint-Roch et la rue Fond Vincent. La rue aux 3 Barrières et la rue de Ramelot accueillent fréquemment des dépôts clandestins où je ramasse carrément des sacs poubelles entiers. Quant aux déchets sauvages, ce sont les rues Haie de Barse et Tige de Strée qui remportent la triste victoire.

4) Quels types de déchets sont les plus fréquents ?

Sans hésiter les cannettes. **En décembre, j'ai ramassé entre 400 et 500 cannettes et entre 10 et 24 petites bouteilles de vodka ou de bière**, parfois même des vidanges consignées. Il arrive aussi que je trouve des grandes bouteilles de vin ou de pecket. C'est moins fréquent, par contre, c'est toujours les mêmes bouteilles aux mêmes endroits !

Il y a également une quantité impressionnante de papiers d'emballages mais évidemment, ces déchets-là étant beaucoup plus petits, ils ne rattrapent pas les cannettes au niveau du volume.

Par contre, je ne ramasse pas les mégots. Je ne m'en sortirai pas ; il y en a beaucoup trop ! **Parfois, ce sont mêmes des cendriers entiers qui sont vidés !** En plus, les mégots mouillés se cassent facilement et un bon ramassage devient compliqué. Je pourrai m'y attarder si j'avais plus de temps ...

5) Les passants vous interpellent-ils parfois en vous voyant faire votre travail ? Que vous disent-ils ?

... que du bien et ils me félicitent. La première fois, c'est un chef du MET qui m'a abordé, mais j'ai également été remercié par des personnes sorties de leur maison en me voyant. Certains conducteurs se sont déjà arrêtés et un fermier m'a complimenté sur la propreté de son champ que j'avais entrepris de vider de ses déchets. Je ne peux malheureusement plus intervenir ni dans les champs, ni dans les bois qui relèvent du domaine privé. Il y a tellement à faire le long des routes !

Par contre, il arrive aussi que des personnes me frôlent en voiture. Je peux remarquer que, **de par leur conduite dangereuse et irresponsable, certains le font exprès !**

6) Avez-vous déjà été confronté directement à des personnes jetant leurs déchets en rue ?

La semaine du 15 décembre, à 4 reprises, des personnes l'ont fait devant mes yeux !

Il arrive aussi que certaines personnes se débarrassent discrètement de leurs déchets. Je le remarque car je fixe toujours la rigole au loin et il arrive que je retrouve, sur un tronçon que je viens de nettoyer, une nouvelle cannette par exemple ! Je peux donc parfois déduire qui est le responsable ...

7) Si vous aviez un message à transmettre aux Modaviens, quel serait-il ?

« Vous aimez bien votre maison, votre jardin, seriez-vous contents si je jetais mes crasses dans votre jardin ou si je rentrais dans votre maison avec des bottes pleines de boue ?

Pourquoi ne pas respecter cette simple devise : ne pas faire à autrui (la nature), ce que l'on ne voudrait pas faire à soi-même. »



Si vous souhaitez marquer votre engagement, venez retirer l'autocollant au service population

Vous étiez nombreux à répondre à l'enquête menée au mois de décembre dernier.

Valérie et Donatienne, responsables du projet, vous remercient vivement.

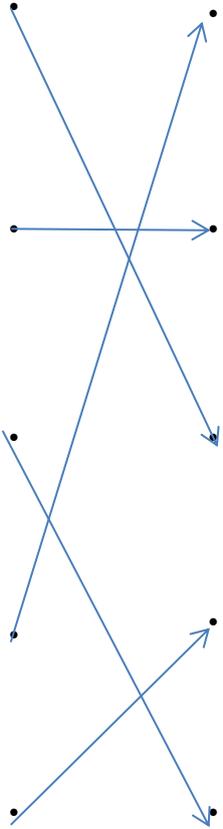
Nous vous informerons des résultats une fois l'analyse terminée.

En attendant, voici la correction du quiz qui testait vos connaissances :

Selon vous, comment vous débarrasser des déchets suivants ?

	Tout-venant conteneur noir	Organique conteneur vert	Sac PMC	Papiers cartons	Bulles à verre	Autre (à préciser)
un pot de yaourt ?	✗					
un flacon shampoing ?			✗			
un mouchoir en papier ?		✗				
une pile usagée ?						✗ recyparc ou « bebat »
un carton à œufs ?				✗		
une épluchure de fruit ?		✗				✗ compost
un verre cassé ?	✗ (emballé)					✗ recyparc
un aérosol d'entretien ménager avec picto : 						✗recyparc (déchets toxiques)
une barquette en aluminium (propre) ?			✗			
un linge d'enfant ?		✗				

Selon vous, combien de temps un déchet met-il à se dégrader complètement ?
Relier.

		De 1 à 5 mois
		450 ans
		De 10 à 100 ans
		De 100 à 1000 ans
		De 1 à 5 ans

Vente de matériel au CPAS

Le CPAS de Modave met en vente une partie de son matériel: tringles, planche à repasser, jeannette, centrale vapeur, tables de repassage professionnelles, caisse enregistreuse, étiqueteuse, congélateur, etc.

La vente se fait par enchère avec la remise d'une offre sous enveloppe fermée. Les articles seront vendus au plus offrant.

Le matériel peut être consulté du 2 au 20 février 2015 en informant au préalable le CPAS de votre visite.

Renseignements complémentaires:

Contactez madame Simon ou madame Stommelincq au CPAS au 085/41 36 98.



Grande action du 20 au 28 mars

Ensemble tentons de gagner un petit déjeuner pique-nique pour tous les Modaviens

Notre commune est inscrite au concours « **Recycle-ville** » organisé par RECUPEL. Il consiste à récolter un maximum de kilos d'appareils électriques et électroniques usagés durant cette semaine de mars. Une commune par région sera récompensée.

Nous comptons sur vous tous pour en collecter le plus possible.

Alors, dès maintenant, faites un tri dans vos vieux appareils, stockez-les en attendant la semaine du concours.

Le lieu de collecte vous sera communiqué en temps utile.

Plus d'infos : www.recyclonsensemble.be .



Vous pouvez nous faire part de vos activités ou informations en les envoyant au plus tard le 15 de chaque mois à l'Administration communale par courriel à secretariat2@modave.be pour parution le mois suivant.

	AGENDA	
Dimanche 01/02/2015	Salle Bois Rosine de 14h à 17h	Goûter de la Chandeleur Org. : CCCA Réservation : Suzanne De La Haye 0472/73 61 35
Dimanche 01/02/2015	Ecole Sainte Famille Ruelle des Messes Vierset-Barse	Marche Adeps Org. : Ecole de la Sainte Famille Contact : Joël Constant 0476/46 08 27
Mercredi 04/02/2015	Réfectoire école des Gottes de 14h à 17h	Rencontre amicale (jeux, tartes, café) Org. : Mme Wilmet 085/51 29 16 ou Mme Dozot 085/51 20 24
Samedi 07/02/2015	Salle Les Echos du Hoyoux	Souper spaghetti Org. : AP Ecole de Modave Contact : Yannic Delande 0477/91 55 75
Dimanche 15/02/2015	Salle Bois Rosine	Marche ADEPS Org. : Comité de jumelage Modave-Saugues Contact : Michel Oger 0474/94 25 16
Mercredi 18/02/2015	Réfectoire école des Gottes de 14h à 17h	Rencontre amicale (jeux, tartes, café) Org. : Mme Wilmet 085/51 29 16 ou Mme Dozot 085/51 20 24

Tout l'agenda communal sur www.modave.be

Editeur responsable : commune de Modave